

## Le premier espace de travail partagé en bureau de poste



Le premier espace de travail partagé en bureau de poste

**David Taupiac, maire de Saint-Clar, Rémi Branet, président de Gers Développement, Guy Mantovani, président de la Commission Départementale de Présence Postale (CDPPT) du Gers, et Andrée Dumoulin, déléguée départementale du Groupe La Poste dans le Gers, ont signé, le 9 avril 2019, une convention lançant officiellement l'expérimentation d'un premier espace de travail partagé abrité en bureau de poste du Gers.**

Si La Poste développe des solutions de « co-working » dans les grandes villes, elle entreprend aujourd'hui également, avec le soutien de la CDPPT du Gers, de développer une offre expérimentale de ce type en zone rurale. C'est le bureau de poste de Saint-Clar abritant une Maison de Services au Public, qui sera le théâtre de cette première expérimentation.

Ce site de travail partagé réunit un comptoir connecté, l'îlot numérique de la maison de services au public (MSAP) et un bureau partagé équipé d'une imprimante. Grâce à une convention entre La Poste, Gers Développement et la mairie, les télétravailleurs indépendants du réseau Soho-Solo du Gers\* et les associations locales peuvent donc utiliser **gratuitement** le bureau connecté sur réservation par e-mail à [msap.saint-clar@laposte.fr](mailto:msap.saint-clar@laposte.fr).

Cette nouvelle offre vient en complément des missions de services à la population attribuées à la Maison de Services au Public de Saint-Clar qui propose déjà un accueil et un accompagnement humain de proximité et participe au maintien ou retour des grands opérateurs publics dans les zones rurales et de montagne : Pôle emploi, les caisses d'allocations familiales, maladie, retraite, la mutualité sociale agricole, La Poste, GrDF, etc....

Le département du Gers compte huit MSAP implantées au sein d'un bureau de poste : Aignan, Aubiet, Auch-Garros, Barcelonne-du-Gers, Cazaubon, Riscle, Plaisance-du-Gers et Saint-Clar.

Le lancement de cet espace au sein du bureau de poste de Saint-Clar est financé à hauteur de 32.000 euros par le fonds de péréquation postale dont l'un des objectifs est de lutter contre la fracture numérique.

La Poste s'inscrit dans la dynamique de développement des territoires qui fait pleinement écho à son projet prioritaire de contribution à la modernisation de l'action publique, partie intégrante de son plan stratégique « La Poste 2020 : conquérir l'avenir ».

\* « Soho Solo » est un réseau de 300 télé-travailleurs gersois porté par Gers Développement.